





Christophe OLIVIERI Délégué Technique F.F.S.A.

Le Castellet, le 03 octobre 2024

Licence A 169602

A Monsieur le Directeur de Course

Monsieur,

Je vous informe, par la présente, que :

- les vérifications techniques sont effectuées dans le Box n° 14 : Contrôle Technique.
- la pression atmosphérique de référence retenue pour la vérification des voitures sera de : *964 mbar* pour la compétition du **Paul Ricard** du 03/10 au 06/10 2024.
- la zone de vérification des hauteurs de caisse est la dalle située dans le **Box n°14 Contrôle Technique.** (rappel : les vérifications des hauteurs de caisse se font avec pneus slicks et pression 1,5 bar).
- Les balances de référence utilisées pour le contrôle du poids des voitures sont les **Intercomp**.
- L'essence officielle pour le championnat de France GT est l'essence ELF Core
 50, dont la masse volumique est de 749 gr. à 15°C.

Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
03/10/2024	Date de réception	03/10/2024	
17h40	Heure	17h40	
g de la companya de l	Signature	dans	
	03/10/2024	res Sportifs Date de réception 17h40 Signature	





















